



LES DEVELOPPEURS DE L'APPRENTISSAGE



UNE ACTION EFFICACE

Les CCI ont lancé un plan d'action pour le développement de l'apprentissage en s'engageant jusqu'à fin 2011 :

- à **promouvoir l'apprentissage** auprès de **100 000 entreprises** ;
- à favoriser la signature de **15 000 nouveaux contrats d'apprentissage** ;
- à accompagner **les tuteurs en entreprise**.

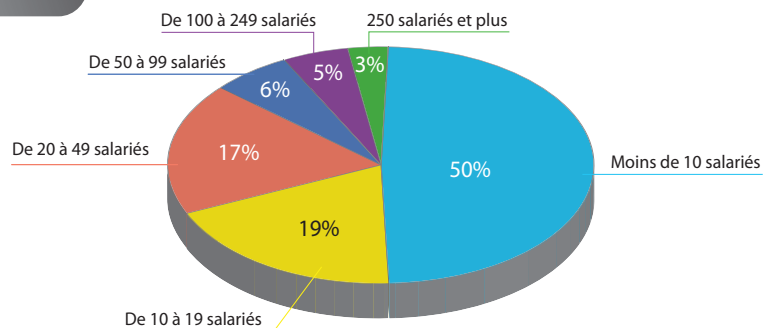
Des résultats encourageants fin 2010

50 000 entreprises contactées

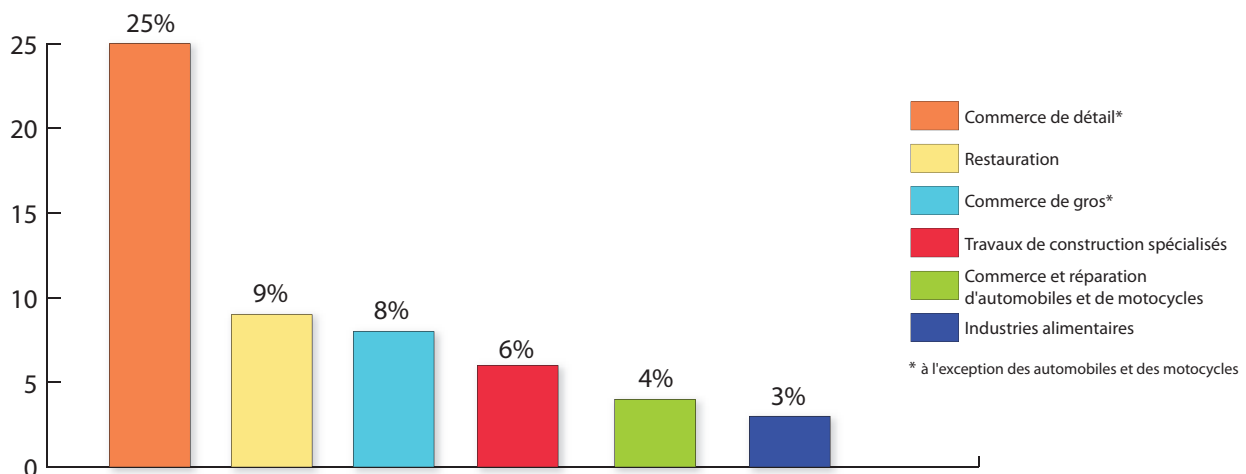
+ de 10 000 nouveaux contrats signés majoritairement dans des entreprises jusqu'alors non utilisatrices de l'apprentissage

**PLUS DE 50 000
ENTREPRISES RENCONTRÉES**

Taille des entreprises



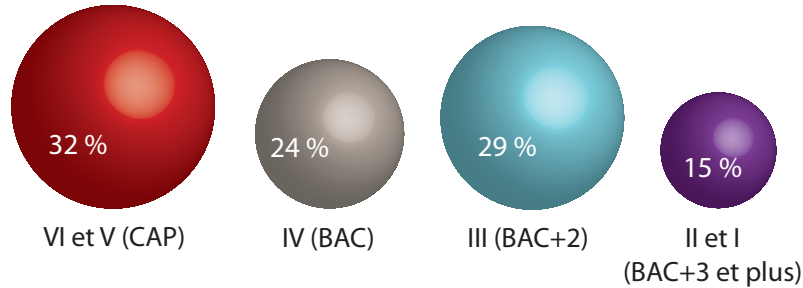
Secteurs professionnels



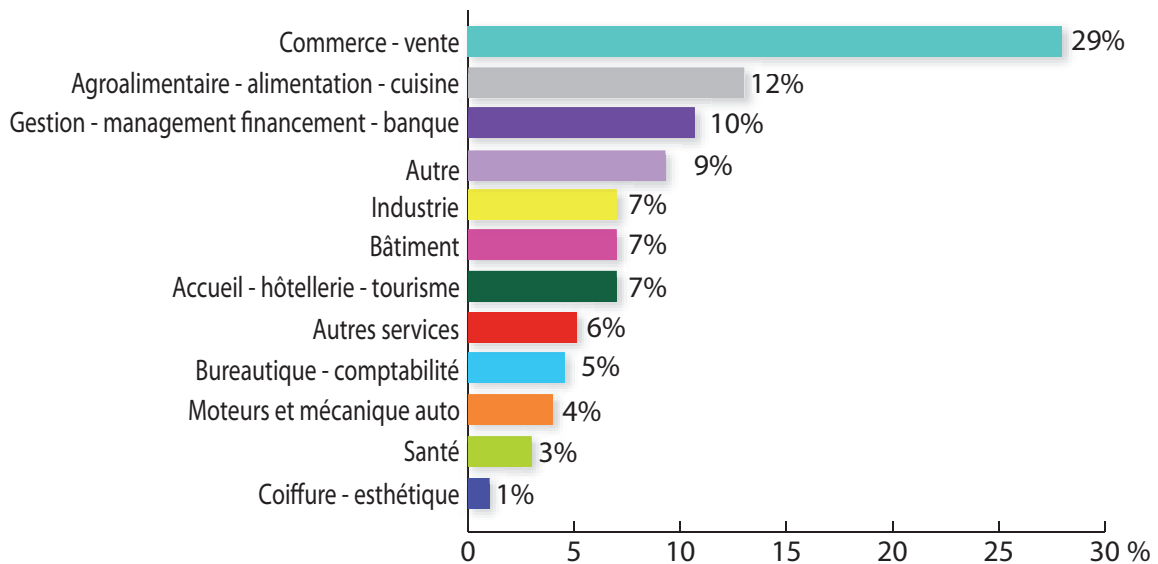
Ne sont représentés que les secteurs professionnels pour lesquels le cumul de réponses est supérieur ou égal à 3%.

PLUS DE 10 000 NOUVEAUX CONTRATS D'APPRENTISSAGE SIGNÉS

Répartition par niveau de formation



Répartition par filières de formation



Pour plus d'informations
www.apprentissage.cci.fr



ASSEMBLÉE DES CHAMBRES FRANÇAISES
 DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE